



Cav:Chain

Livre blanc Cav:Chain

v1.6– Plateforme & Écosystème NFT des Vins & Spiritueux d’Exception

Table des matières

Introduction

Résumé exécutif

- 1. Vision et fondements**
- 2. Objectifs stratégiques**
- 3. Structure conceptuelle : du réel au numérique**
- 4. Les NFT Caisse : identité et ancrage**
- 5. Le basculement en “Souvenir”**
- 6. Fractionnalisation ERC-1155 : les NFT Bouteilles**
- 7. Économie du marché primaire et secondaire**
- 8. Conformité RGPD et hébergement**
8 bis. Logistique et traçabilité phytigitale
- 9. Gouvernance et conformité juridique**
- 10. Éthique, responsabilité et mécénat**
- 11. Architecture monétaire et transition vers le jeton utilitaire \$CAV**
- 12. Risques, limites et transparence**

Conclusion

Mentions légales et avertissements

Annexe A – Cadre juridique et périmètre d’exploitation de la plateforme Cav:Chain

Introduction

Ce document présente la vision, la structure et le cadre contractuel de la plateforme Cav:Chain, à la croisée de la technologie blockchain et du monde des vins et spiritueux d'exception.

Pensé pour les maisons, domaines et collectionneurs, il expose la philosophie, le modèle économique et le fonctionnement technique de ce nouvel écosystème où la valeur, la rareté et la mémoire se rencontrent dans un même langage : celui de la confiance numérique.

Résumé exécutif

Cav:Chain est une plateforme blockchain dédiée à la valorisation, la traçabilité et la transmission des vins et spiritueux d'exception.

Elle relie le monde réel et le monde numérique en créant des NFT de confiance, garants de l'authenticité, de la provenance et de l'histoire de chaque bouteille.

Les NFT peuvent représenter soit des caisses physiques (notamment pour le vin), soit directement des unités uniques de produit (flacons de spiritueux premium), garantissant l'authenticité, la provenance et l'histoire de chaque actif, les NFT Bouteilles (ERC-1155) permettent la revente unitaire et la traçabilité, et les NFT Souvenirs prolongent la mémoire des bouteilles ouvertes. Cette approche non spéculative fait du NFT un vecteur de patrimoine, non un produit financier.

Les paiements peuvent être effectués en fiat, stablecoins, crypto-actifs ou jeton \$CAV, selon une hiérarchie claire et incitative.

Cav:Chain ambitionne de devenir le socle d'un écosystème décentralisé du vin et des spiritueux rares, où chaque bouteille conserve une empreinte numérique pérenne, authentifiée et transmissible.

Modèle économique en un regard

Cav:Chain repose sur un modèle simple, transparent et durable, conçu pour créer de la valeur sans spéculation et redistribuer une partie des flux vers le mécénat culturel et environnemental.

- **Commission primaire (15 %)** : rémunération des services de certification, d'intégration et de distribution blockchain.
- **Royalties marché secondaire** :
 - **8 %** sur les actifs encore liés à un bien physique (RWA),
 - **4 %** sur les Souvenirs numériques.
- **Frais techniques fixes** : couverture des coûts de génération des NFT Caisse, Bouteilles et Souvenir.
- **Mécénat** : une fraction des flux alimente le fonds dédié au patrimoine viticole, artisanal et culturel.
- **Jeton \$CAV** : outil d'avantage, de gouvernance et d'appartenance, sans fonction financière.
- **Aucune conservation d'actifs pour compte de tiers** : Cav:Chain n'effectue ni garde, ni conseil en investissement, conformément à MiCA.

Ce modèle assure une croissance progressive, compatible avec les producteurs, les collectionneurs et les institutions patrimoniales.

Préambule

Née d'une passion pour les grands crus et les savoir-faire d'exception, Cav:Chain s'inscrit dans une démarche de transparence, d'authenticité et de transmission.

Elle relie les producteurs, les collectionneurs et les maisons d'exception à travers des certificats numériques infalsifiables, conçus pour valoriser la rareté et préserver la mémoire de chaque flacon.

En combinant les standards ERC-721 et ERC-1155, Cav:Chain crée une nouvelle génération de NFT de propriété et de mémoire, garantissant l'origine, la provenance et l'histoire de chaque bouteille ou caisse.

Chaque NFT devient le prolongement numérique d'un patrimoine œnologique tangible, documentant son parcours du chai jusqu'à la dégustation, puis sa transformation en souvenir.

Cav:Chain n'invente pas une nouvelle manière de boire : elle propose une nouvelle manière de se souvenir.

1. Vision et fondements

Cav:Chain repose sur une conviction simple : le vin et les spiritueux d'exception méritent une mémoire vérifiable et transmissible.

Chaque bouteille, chaque millésime, chaque mise en caisse porte une histoire qu'il est désormais possible d'ancrer dans la blockchain, pour en garantir la traçabilité et l'intégrité.

L'objectif n'est pas de numériser le vin, mais de protéger l'authenticité du réel par le numérique.

Cette alliance entre artisanat et technologie forme un pont entre la tradition et l'innovation, entre la main du vigneron et la précision du registre immuable.

2. Objectifs stratégiques

- Offrir aux producteurs un outil de certification et de traçabilité.
- Créer un marché primaire et secondaire fluide, transparent et rémunérateur.
- Favoriser la création de communautés de collectionneurs autour des maisons d'exception.
- Étendre la logique NFT à la mémoire des crus rares et des séries limitées.
- Préparer l'intégration du jeton utilitaire \$CAV comme outil d'avantage, de gouvernance et de mécénat.

3. Structure conceptuelle : du réel au numérique

L'unité de référence retenue par Cav:Chain dépend des usages du marché concerné.

Pour le vin, cette unité correspond le plus souvent à la caisse ou au lot.

Pour les spiritueux premium, elle peut correspondre directement à une unité unique (flacon), lequel constitue alors l'actif numérique final, sans passage préalable par une logique de caisse.

3.1 Chaîne de vie complète – principes généraux

Cav:Chain modélise la vie numérique d'un produit d'exception en cohérence avec son unité de référence physique.

Selon la nature du produit et les usages du marché, cette unité peut correspondre à une caisse ou à un lot (notamment pour le vin), ou directement à une unité unique de produit (notamment pour les spiritueux premium).

3.1.1 Chaîne de vie – vin (logique caisse)

Caisse physique (6/12/24 bouteilles)

- NFT Caisse (ERC-721, état fermé, non consommé)
- Ouverture de la caisse
- Bouteilles physiques (unitaires) + NFT Bouteilles (ERC-1155, état non consommée)
- Consommation d'une bouteille
- NFT Bouteille-Souvenir (ERC-1155 modifié)
- Caisse → NFT Caisse-Souvenir (ERC-721 modifié)

3.1.2 Chaîne de vie – spiritueux (logique unitaire)

Flacon physique (unité unique)

- NFT Flacon (ERC-721, état non consommé)
- Consommation du flacon
- NFT Flacon-Souvenir (ERC-721 modifié)

Chaque maillon correspond à un état vérifiable on-chain, retraçant la vie du produit de la cave à la mémoire.

3.2 États et transitions

ERC-721 (Caisse) : Fermée → Ouverte → Souvenir

ERC-1155 (Bouteilles) : Non consommée → Souvenir

ERC 721 (NFT unitaires) : Non consommé → État Souvenir

Ce type de NFT s'applique notamment aux produits dont l'unité de référence est unique, tels que les flacons de spiritueux premium.

Événements on-chain : *MintCaisse*, *OpenCase*, *MintBottles*, *ConsumeBottle*, *CaseToSouvenir*, *BottleToSouvenir*, *MemoryAdded*.

3.3 Conséquences économiques

Royalties automatiques (norme EIP-2981) :

- Actifs RWA non consommés (Caisse 721 / NFT Unitaire 721 / Bouteille 1155) : **8 %**
- Souvenirs (Caisse 721 modifié / NFT Unitaire 721 modifié / Bouteille 1155 modifié) : **4 %**

3.4 Signalétique et expérience utilisateur

Chaque caisse comporte un **QR code unique**.

Lorsqu'elle est ouverte, les NFT Bouteilles sont activés et les codes unitaires générés.

Le scan déclenche l'interface d'ouverture, la frappe ou l'activation des 1155, puis la saisie facultative de souvenirs : photos, notes, signatures.

Le geste devient numérique, la mémoire reste humaine.

3.5 Cas d'usage de Cav:Chain

3.5.1. Vente primeur certifiée

Un domaine vend une caisse de primeurs.

- NFT Caisse créé
- suivi logistique
- revente possible tokenisée
- transparence totale pour l'acheteur international.

3.5.2. Ouverture & Souvenir

Un collectionneur ouvre sa caisse.

- 6 NFT Bouteilles sont générés
- une bouteille est consommée
- NFT Souvenir enrichi d'une photo et d'une note de dégustation.

La mémoire de la bouteille devient partageable et transmissible.

3.5.3. Valorisation culturelle

Un musée du vin crée une exposition numérique autour des Souvenirs collectifs.

Les NFT deviennent un support narratif pour raconter **le goût et les gestes**.

4. Les NFT Caisse : identité et ancrage

Le NFT Caisse est une déclinaison du standard ERC-721 utilisée lorsque l'unité de référence correspond à une caisse ou un lot, notamment pour les vins.

Le NFT Caisse agit comme un certificat d'origine numérique : domaine, millésime, cépage, lot, lieu d'élevage.

L'étiquette physique porte le QR code unique qui renvoie à sa page publique.

Lorsque l'unité de référence est unique, notamment pour les spiritueux premium, le standard ERC-721 est utilisé directement pour représenter le flacon, sans logique de caisse préalable.

Ce lien entre l'objet et son double numérique garantit une traçabilité absolue et une transparence totale,

5. Le basculement en "Souvenir"

Plutôt que de brûler le NFT lors de la consommation, Cav:Chain le transforme en Souvenir.

Cette mutation conserve l'historique du produit : date d'ouverture, propriétaire, contexte de dégustation.

Le détenteur peut enrichir le Souvenir de contenus narratifs : photographies, notes, impressions. Ainsi, chaque bouteille consommée devient un témoignage, une trace de plaisir partagée et conservée.

6. Fractionnalisation ERC-1155 : les NFT Bouteilles

Le standard ERC-1155 est utilisé exclusivement dans les cas où une unité initialement représentée par un NFT ERC-721 (caisse) est ouverte et donne lieu à une circulation unitaire des bouteilles.

À l'ouverture de la caisse, un lot de NFT Bouteilles est généré (ERC-1155).

Chaque NFT représente une bouteille physique unique et peut circuler indépendamment sur le marché secondaire.

Lorsque la bouteille est consommée, son NFT devient un NFT Bouteille-Souvenir, conservant l'identité de la bouteille et la mémoire de sa dégustation.

Cette approche offre une traçabilité granulaire, sans jamais rompre le lien avec la caisse d'origine.

Ce mécanisme de fractionnalisation ne s'applique pas aux produits dont l'unité de référence est unique, lesquels restent représentés par un NFT ERC-721 tout au long de leur cycle de vie.

7. Économie du marché primaire et secondaire

Marché primaire

Chaque NFT Caisse, ou NFT Unitaire, inclut un frais fixe couvrant :

- la certification et le référencement du lot ;
- l'activation du smart contract ;
- la génération des NFT Bouteilles associés.

Une commission de 15 % sur le marché primaire s'applique, conformément au contrat de partenariat, assurant le financement du support technique, du marketing et de la distribution blockchain.

Les domaines partenaires peuvent intégrer ce coût à leur marge ou l'inclure au prix de vente.

Marché secondaire

Les reventes appliquent un barème de royalties différencié :

- **8 %** pour les actifs RWA (Caisse 721 / NFT Unitaire 721 non consommée / Bouteille 1155 non consommée)
- **4 %** pour les NFT Souvenir (721 ou 1155 modifié)

Les royalties sont réparties entre ayants droit et plateforme, selon les paramètres du contrat.

Cav:Chain opère un module conforme à la norme EIP-2981, garantissant l'application des taux, même sur les places de marché externes.

Lorsqu'un Souvenir intègre une création (photo, texte, commentaire), une clé optionnelle peut accorder une part au créateur, sans modifier le taux global.

Interopérabilité et portabilité

Cav:Chain respecte les standards européens d'interopérabilité des actifs numériques.

- Les NFT Caisse, Bouteilles et Souvenirs sont compatibles avec tous les portefeuilles standard (MetaMask, Coinbase Wallet...).
- Les contrats sont lisibles par les principales marketplaces compatibles ERC-721/1155.
- L'utilisateur conserve la possibilité d'exporter ses actifs vers un portefeuille externe, sans restriction.

Cette portabilité garantit la pérennité et la circulation internationale des actifs Cav:Chain.

8. Conformité RGPD et hébergement

Cav:Chain respecte la LPD suisse et le RGPD européen.

Les serveurs, hébergés en Suisse via Infomaniak, garantissent la souveraineté et la sécurité des données.

Aucune donnée nominative n'est stockée on-chain ; les informations personnelles sont chiffrées et utilisées uniquement pour la vérification d'âge ou la lutte contre la fraude.

8 bis. Logistique et traçabilité phygitale

La valeur d'une bouteille d'exception ne tient pas seulement à ce qu'elle contient, mais aussi à la confiance que l'on accorde à son origine, à sa conservation et à son parcours.

Cav:Chain s'appuie sur cette conviction pour bâtir une infrastructure phygitale, où le monde physique et la blockchain se répondent avec la même exigence.

L'authenticité n'y est pas une promesse : elle devient une donnée mesurable.

8 bis.1 – Principe général

La logistique Cav:Chain relie **le chai à la chaîne**, assurant la continuité entre l'objet réel et son jumeau numérique.

Chaque caisse, chaque bouteille est inscrite dans un cycle de vie contrôlé : production, stockage, transfert, ouverture, souvenir.

Cette continuité repose sur trois piliers : identification, traçabilité, sécurisation des flux.

8 bis.2 – Identification et scellés intelligents

Chaque NFT Caisse et NFT Bouteille est associé à un QR code ou à une puce NFC inviolable, généré au moment de la frappe du NFT.

Ces identifiants uniques garantissent que le lien entre le support physique et sa représentation numérique ne puisse être falsifié.

Pour les crus ou spiritueux les plus sensibles, des scellés RFID/NFC renforcent la sécurité et permettent un suivi en temps réel.

8 bis.3 – Stockage, transport et certification

Deux modes de conservation :

- chez le producteur, qui reste gardien du lot jusqu'à sa vente ;
- ou dans un entrepôt partenaire certifié Cav:Chain, garantissant conditions optimales et traçabilité complète.

Chaque transfert physique – vente, livraison, déplacement inter-entrepôts – est enregistré on-chain. Le suivi logistique devient ainsi un prolongement naturel du registre de propriété.

8 bis.4 – Ouverture et logistique inverse

Lorsqu'un acquéreur ouvre une caisse ou consomme une bouteille, il scanne l'étiquette Cav:Chain depuis l'application.

L'action déclenche automatiquement la mise à jour du NFT correspondant, selon le parcours du produit :

- pour les caisses : ERC-721 (Caisse) → ERC-1155 (Bouteilles) → Souvenir,
- pour les unités uniques : ERC-721 (NFT Unitaire) → Souvenir.

La consommation devient un événement horodaté, enrichissant la mémoire collective de la plateforme.

8 bis.5 – Partenaires logistiques

Cav:Chain collabore avec des transporteurs spécialisés dans le vin et les spiritueux, capables d'assurer la chaîne du froid, la gestion des accises et des formalités douanières.

Les partenaires logistiques agréés garantissent la conformité réglementaire et la préservation des produits tout au long de leur parcours.

8 bis.6 – Vision à long terme

À terme, Cav:Chain développera un label « Cav:Chain Certified Storage », attribué aux entrepôts et transporteurs respectant ses critères de sécurité et de transparence.

L'intégration d'API logistiques permettra un suivi en temps réel : température, localisation, statut d'ouverture.

Cette approche place Cav:Chain à la frontière du numérique et du tangible : une infrastructure phygitale certifiante, où chaque bouteille voyage avec sa preuve d'authenticité et son histoire.

9. Gouvernance et conformité juridique

La gouvernance repose sur :

- Christophe Calonne, fondateur et titulaire de la marque Cav:Chain, propriétaire de la marque et des éléments identitaires ;
- KrisCal BET, licencié exploitant de la marque, en charge du développement technique, de la gestion opérationnelle et des relations partenaires ;
- une association loi 1901, en cours de constitution, chargée de la gouvernance communautaire du Token \$CAV, de la transparence du fonds de mécénat et de la représentation des partenaires producteurs.

Cette organisation garantit la séparation entre propriété intellectuelle, exploitation commerciale et gouvernance participative.

Elle pourra évoluer si la domiciliation de la place de marché devait changer, sans altérer la titularité française de la marque.

Chaque partenariat producteur fait l'objet d'un contrat précisant la durée, le territoire et les conditions d'exclusivité.

La marque Cav:Chain, son identité visuelle et ses éléments graphiques sont concédés sous licence d'usage limitée à KrisCal BET et aux partenaires signataires.

Une charte d'image garantit la cohérence de communication et la valorisation commune du projet.

Transparence et conformité DSA

En tant que plateforme de mise en relation entre producteurs et acheteurs, Cav:Chain applique les principes du Digital Services Act (DSA) européen :

Vérification des producteurs

Chaque domaine ou maison est vérifié via un processus KYB (Know Your Business) afin d'attester :

- son identité juridique,
- sa capacité à commercialiser des vins ou spiritueux,
- la véracité des informations publiées.

Transparence des produits

Les lots mis en vente comportent :

- l'origine,
- le millésime,
- le numéro de lot,
- les conditions de conservation,
- les informations légales obligatoires.

Signalement & résolution

Les utilisateurs disposent d'un mécanisme de signalement en cas :

- d'erreur,
- de suspicion de fraude,
- de litige logistique.

Cav:Chain s'engage à publier un rapport annuel de transparence, conformément aux obligations du DSA.

10. Éthique, responsabilité et mécénat

Une fraction des frais de transaction alimente un fonds de mécénat dédié à la biodiversité, à la préservation du patrimoine viticole, artisanal et culturel.

Ce fonds soutient les initiatives liées aux terroirs, aux savoir-faire locaux et aux arts de la table.

Chaque transaction contribue ainsi à la préservation de ce qui fait la richesse des cultures du vin et des spiritueux d'exception.

10.1. Durabilité et lutte contre la contrefaçon

Cav:Chain apporte une réponse concrète aux défis contemporains du secteur :

Réduction de la contrefaçon

Chaque caisse et chaque bouteille possède une identité numérique unique et infalsifiable. En reliant le réel au numérique, Cav:Chain réduit drastiquement la possibilité de substitution ou de falsification.

Traçabilité du stockage

Le suivi phygital permet de documenter les conditions de conservation et les déplacements. Cette transparence renforce la confiance des acheteurs internationaux.

Engagement environnemental

- Le fonds de mécénat soutient :
- la biodiversité viticole,
- la préservation des terroirs,
- les projets culturels locaux.

Cav:Chain fait de la technologie un outil de préservation des savoir-faire et des patrimoines.

11. Architecture monétaire et transition vers le jeton utilitaire \$CAV

11.1. Principe général

L'économie de Cav:Chain repose sur une approche **multi-actifs** : fiat, crypto, stablecoins et \$CAV.

Les paiements sont convertis automatiquement via des passerelles sécurisées comme **Lyzi**, permettant aux producteurs d'encaisser directement en euros.

Les flux de paiement peuvent transiter par un compte d'attente transactionnel, strictement limité à la répartition automatique des montants entre les parties concernées (producteur, plateforme, fonds de mécénat), sans conservation d'actifs pour compte de tiers ni intervention discrétionnaire de Cav:Chain.

11.2. Moyens de paiement acceptés

- Fiat (EUR / USD) : paiement classique via passerelle bancaire agréée, garantissant universalité et simplicité.
- Crypto-actifs (POL, MATIC, ETH) : paiement via Lyzi, conversion immédiate en Fiat pour éviter la détention de tokens et la volatilité.
- Stablecoins conformes MiCA (USDC, EURC, EUDC) : transactions directes wallet à wallet, sans conversion ni risque de change.
- Jeton utilitaire \$CAV : moyen interne d'avantage et de gouvernance, offrant réductions, bonus de royalties et participation au mécénat.

11.3. Hiérarchie incitative

Moyen	Compatibilité	Avantages	Objectif
Fiat (EUR / USD)	Maisons, collectionneurs	Paieement direct, simplicité	Accessibilité
Crypto (POL / MATIC / ETH)	Utilisateurs crypto	Conversion automatique, aucun risque	Interopérabilité
Stablecoins (USDC / EURC / EUDC)	Web3 natif	Stabilité et rapidité	Adoption blockchain
\$CAV	Communauté engagée	Réductions, bonus, gouvernance, mécénat	Fidélisation

11.4. Le \$CAV comme jeton de référence

Le \$CAV est un jeton d'avantage interne, non obligatoire.

Il récompense l'engagement : réductions, royalties bonifiées, accès privilégié, participation à la gouvernance.

11.5. Transparence, sécurité et conformité

Les transactions sont opérées via des prestataires conformes **MiCA et PSAN**, tels que Lyzi : KYC/AML intégrés, reporting fiscal automatisé, traçabilité on/off-chain.

Cav:Chain publie périodiquement un rapport sur les volumes et la répartition par actif.

11.6. Philosophie économique

Cav:Chain privilégie la **cohabitation plutôt que l'exclusivité**.

Le \$CAV agit comme un **levier d'engagement**, non comme une barrière à l'entrée.

Chaque maison, chaque collectionneur peut y trouver sa place, selon son degré de familiarité avec le numérique, dans un cadre fluide, certifiant et conforme.

11.7. Risques et limites du système Cav:Chain

Tout système numérique, aussi robuste soit-il, comporte des risques inhérents. Cav:Chain adopte une approche de transparence complète.

Risques techniques

- Perte de clé privée ou accès au portefeuille numérique.
- Dépendance aux standards blockchain (ERC-721 / ERC-1155) en cas d'évolution majeure.
- Interruption éventuelle du service d'un prestataire (hébergeur, passerelle de paiement).

Risques réglementaires

- Évolutions futures du cadre MiCA ou des obligations PSAN pouvant imposer de nouvelles contraintes.
- Variabilité des régimes fiscaux selon les pays d'achat ou de revente.

Risques opérationnels

- Défaut d'intégrité d'une étiquette physique (QR/NFC endommagé ou arraché).
- Défaillance d'un transporteur ou d'un partenaire logistique dans la chaîne phygitale.

Limites assumées

- Cav:Chain ne propose ni service de garde ni gestion d'actifs numériques pour compte de tiers.
- Le jeton \$CAV n'a pas de fonction financière : il ne vise ni rendement ni spéculation.

L'utilisateur reste maître de ses choix, et chaque partenariat producteur s'accompagne d'obligations contractuelles strictes pour réduire ces risques.

Conclusion

Cav:Chain relie le chai et la chaîne, la bouteille et le bloc.

Par une architecture ouverte et responsable, elle redonne aux producteurs la maîtrise de leur image, aux collectionneurs la garantie d'authenticité, et à la communauté le plaisir de transmettre un patrimoine vivant.

Le numérique n'y remplace pas le vin : il en prolonge la mémoire.

Rejoindre Cav:Chain, c'est participer à la construction d'une mémoire partagée du vin et des spiritueux d'exception — une alliance entre la précision de la technologie et la beauté du temps.

Mentions légales et avertissements

Propriété intellectuelle

La marque **Cav:Chain**, son identité visuelle et l'ensemble des éléments textuels, graphiques et conceptuels présentés dans ce document sont la propriété de **Christophe Calonne**, fondateur du projet.

KrisCal BET bénéficie d'une **licence d'exploitation** non exclusive de la marque et assure le développement et la gestion opérationnelle de la plateforme Cav:Chain.

Toute reproduction, utilisation ou diffusion, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable du titulaire des droits est strictement interdite.

Objet du document

Le présent Livre blanc a pour vocation d'exposer la vision, la structure et le fonctionnement général de la plateforme Cav:Chain et de son écosystème numérique.

Il ne constitue **ni un prospectus, ni une offre publique de titres financiers**, ni une incitation à l'investissement au sens de la réglementation européenne sur les marchés de capitaux.

Avertissement financier

Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre informatif et peuvent évoluer.

Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier, juridique ou fiscal.

Toute décision d'investissement ou de partenariat doit être fondée sur une analyse indépendante et, le cas échéant, sur les documents contractuels spécifiques régissant les relations entre les parties.

Conformité réglementaire

Cav:Chain respecte la législation européenne en matière de protection des données (**RGPD**), ainsi que la **Loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD)** dans le cadre de son hébergement chez Infomaniak.

Le projet s'inscrit dans une démarche de conformité progressive avec le **règlement européen MiCA**, encadrant les marchés des crypto-actifs.

Les paiements et conversions crypto/fiat sont opérés par des prestataires agréés **PSAN** ou équivalents.

Limitation de responsabilité

Cav:Chain, KrisCal BET et Christophe Calonne ne sauraient être tenus responsables des pertes, coûts ou dommages résultant directement ou indirectement de l'usage des informations ou des projections contenues dans ce document.

Les exemples et données économiques sont fournis à titre indicatif et ne constituent pas des garanties de résultat.

Évolution du document

Ce Livre blanc est un document évolutif.

Il pourra faire l'objet de mises à jour ou d'éditions ultérieures afin d'intégrer de nouvelles dispositions légales, techniques ou partenariales.

La version en vigueur est celle publiée officiellement sur les canaux de communication de Cav:Chain.

Annexe A

Cadre juridique et périmètre d'exploitation de la plateforme Cav:Chain

Objet de l'annexe

La présente annexe a pour objet de préciser la nature juridique, le périmètre d'exploitation et les limites fonctionnelles de la plateforme Cav:Chain.

Elle complète le Livre blanc Cav:Chain sans s'y substituer et doit être lue conjointement avec les contrats de partenariat, les conditions générales d'utilisation et les documents relatifs au jeton utilitaire \$CAV.

Cette annexe vise à garantir une compréhension claire, cohérente et conforme du rôle de la plateforme dans l'écosystème Cav:Chain.

1. Identité de la plateforme et propriété intellectuelle

Cav:Chain est une plateforme phygitale dédiée à la certification numérique, à la traçabilité blockchain et à la transmission patrimoniale de vins, spiritueux et produits d'exception.

Le nom Cav:Chain, son logo, sa charte graphique, son architecture visuelle, ses éléments narratifs et l'ensemble des contenus associés constituent des éléments protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

La plateforme Cav:Chain constitue une entité distincte du jeton utilitaire \$CAV. Le jeton \$CAV fait l'objet d'un livre blanc spécifique et d'un cadre d'usage propre. Son utilisation est facultative et n'est pas constitutive de l'accès aux services principaux de la plateforme.

L'usage de la marque Cav:Chain peut être concédé sous licence aux partenaires contractuels dans les conditions prévues par les accords en vigueur. Aucun droit de propriété n'est transféré.

2. Nature et rôle de la plateforme

Cav:Chain agit comme plateforme de mise en relation, de certification numérique et de traçabilité phygitale.

À ce titre, la plateforme permet notamment :

- la création et la gestion de certificats numériques et de NFT liés à des actifs physiques identifiés,
- l'enregistrement d'événements liés au cycle de vie des produits (création, transfert, ouverture, transformation en Souvenir),
- la synchronisation des registres numériques avec les flux logistiques physiques.

Cav:Chain n'exerce aucune activité de conservation ou de garde d'actifs numériques pour compte de tiers.

La plateforme n'exerce aucun rôle de conseil en investissement, de gestion d'actifs, ni d'intermédiation financière au sens de la réglementation européenne applicable, notamment du règlement MiCA.

3. Flux de paiement et exécution technique

Les flux de paiement liés aux transactions opérées via la plateforme peuvent transiter, selon le moyen de paiement utilisé, par :

- un compte d'attente transactionnel pour les paiements en monnaie fiduciaire,
- un portefeuille technique d'exécution pour les paiements en actifs numériques.

Ces mécanismes sont strictement limités à l'exécution technique des transactions.

Ils permettent la répartition automatique des montants entre les parties concernées, notamment les producteurs, la plateforme et les dispositifs de mécénat le cas échéant, sans conservation d'actifs pour compte de tiers ni intervention discrétionnaire de Cav:Chain.

Les fonds en attente ne constituent pas un chiffre d'affaires avant leur libération effective. La libération intervient exclusivement lors d'événements objectifs et vérifiables, tels que la livraison physique du lot ou la conversion d'un NFT en NFT Souvenir.

4. Responsabilités et limites assumées

Cav:Chain garantit la cohérence technique de son infrastructure, la traçabilité des événements enregistrés et la conformité de ses processus avec le cadre réglementaire applicable.

La plateforme ne garantit pas :

- la valeur économique future des actifs physiques ou numériques,
- la conservation matérielle des produits, laquelle relève du producteur ou des prestataires logistiques concernés,
- l'absence de risques inhérents aux technologies numériques, à la détention de clés privées ou à l'évolution des standards techniques.

Ces limites sont assumées et constituent un choix structurant visant à préserver la neutralité, la conformité réglementaire et la durabilité de la plateforme.

5. Articulation avec les autres documents

La présente annexe s'inscrit dans un ensemble documentaire cohérent comprenant notamment :

- le Livre blanc Cav:Chain,
- les contrats de partenariat producteurs et revendeurs,
- les conditions générales d'utilisation et de vente,
- les addenda de conformité juridique, fiscale et technique,
- le livre blanc du jeton utilitaire \$CAV.

En cas de divergence d'interprétation, les documents contractuels prévalent pour les relations entre les parties.

6. Évolution de l'annexe

La présente annexe est susceptible d'évoluer afin de tenir compte des évolutions réglementaires, techniques ou opérationnelles de la plateforme.

Toute mise à jour fait l'objet d'une publication transparente sur les canaux officiels de Cav:Chain et s'intègre aux versions ultérieures du livre blanc.